Paris n'ont pas accepté avec empressement l'offre d'être les juges des Mémoires qui devoient concourir à un prix de 50 louis. Il paroit que Mr. Linguet n'a point fait affez d'attention à la nature d'une opération générale & efficace pour la suppression de la mendicité. Les pas de la charité ne se dirigent point vers ces projets éclatans; elle marche dans le silence & le secret pour découvrir les miférables, & leur porter des fecours ignorés. Tout ce qui tient à la police des états n'est pas de fon ressort, ni pars consequent du ressort des ministres de l'Evangile. Que les chefs des nations fassent des loix pour abolir la mendicité, que les politiques dessinent les plans les plus propres à en affurer l'exécution. la charité des fideles fecondera ces projets louables en leur laissant toute la gloire de l'invention.

